ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUEL
DE LA CORPORATION DU PARC D'UNE RIVE À L'AUTRE
MARDI LE 25 NOVEMBRE 2025 À 18 H 30
CENTRE CULTUREL, SALLE 3-2, ALMA

Présences :

Mme Andrée-Anne Boisvert, directrice générale, Corporation du Parc d'une rive à l'autre;
M. Marc Villeneuve, président du conseil d'administration;
M. Jonathan Boily, secrétaire-trésorier;
M. Jonathan Ste-Croix, administrateur;
M. Guy Larouche, administrateur;
M. Stéphane Brassard, administrateur;
M. Pierre Vincent, directeur adjoint du Service des loisirs de la Ville d'Alma;
Mme Sandra Fortin, employée de la Corporation;
M. Charlemagne Couture, membre;
Mme Stella Brunet, membre;
M. Michel Côté, membre.

Absences :

M. Dave McLean, vice-président;

AFFAIRES COURANTES

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président d'assemblée, M. Marc Villeneuve, souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le quorum est constaté et l'assemblée générale annuelle est officiellement ouverte à 18 h 30.

Mme Andrée-Anne Boisvert agit à titre de secrétaire d'assemblée.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Andrée-Anne Boisvert présente l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Proposé par M Jonathan Boily et secondé par M. Stéphne Brassard

LECTURE ET ADOPTION ET SUIVI DU PV

Mme Andrée-Anne Boisvert fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 mai 2024.

Aucun suivi autre que les modifications aux règlements généraux prévues à l'ordre du jour n'est soulevé.

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

Proposé par M. Guy Larouche et secondé par M. Jonathan Ste-Croix

BUDGET

Mme Miryam Savard, comptable de la corporation du Parc d'une rive à l'autre, présente les états financiers, de l'exercice terminé le 31 mai 2025. Ceux-ci préparé par la firme Mallette S.E.N.C.R.L

Les états financiers démontrent des produits de 506 222 $, des charges de 490 844 $ et un excédent de 53 329 $. L'actif net de la Corporation s'élève à 98 218 $ au 31 mai 2025.

Les membres prennent acte des états financiers tels que présentés**.**

Adopté à l'unanimité

RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Marc Villeneuve, président du conseil d'administration, présente son rapport annuel.

M. Villeneuve souligne que l'année 2025 marque le cinquième anniversaire de la Corporation du Parc d'une rive à l'autre et rappelle les principaux défis rencontrés au cours des dernières années, notamment la pandémie, les événements météorologiques extrêmes ainsi que les variations des conditions hivernales.

Parmi les faits saillants de l'année, M. Villeneuve mentionne la signature du protocole d'entente avec la Ville d'Alma, qui contribue à la stabilité financière de l'organisation et favorise le développement de projets futurs.

M. Villeneuve souligne également les bons résultats observés dans les secteurs Dorval et Mont Villa Saguenay, la poursuite des activités jeunesse et scolaires, les nombreuses améliorations apportées aux équipements ainsi que l'implication constante des bénévoles, employés et partenaires.

M. Villeneuve rappelle ensuite les orientations de la planification stratégique 2023-2026 et les principaux projets en réflexion, notamment la construction éventuelle d'un nouveau chalet à Dorval, le développement d'activités à la Pointe des Américains et la poursuite des démarches visant l'amélioration des infrastructures du parc.

M. Villeneuve remercie les membres, bénévoles, employés et partenaires pour leur implication au cours de la dernière année.

Le **Rapport annuel du président 2025** est déposé et annexé au présent procès-verbal.

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

M. Marc Villeneuve rappelle aux membres que la modification du règlement 4.1.1« Nombre » du chapitre 4 « Le conseil d'administration », visant la création de trois nouveaux postes d'administrateurs, avait été proposée lors de l'assemblée générale annuelle du 7 mai 2024 sous la **résolution 0034-2024**.

La proposition avait été faite par M. Dave McLean et appuyée par M. Jean-François Murray.
Les membres procèdent à l'entérinement de la **résolution 0034-2024**.

L'entérinement est adopté à l'unanimité.

M. Marc Villeneuve présente ensuite la **résolution 0038-2025** concernant la modification du règlement 2.2 « Définition du membre corporatif d'office » du chapitre 2 «Les membres».

M. Villeneuve rappelle que la **résolution 0038-2025** a été proposée par M. Stéphane Brassard et secondée par M. Marc Villeneuve lors de la réunion régulière du conseil d'administration du 11 novembre 2025.

M. Villeneuve explique que cette modification découle de l'évolution de la structure de gouvernance de la Corporation.

Le Club de ski Mont Villa Saguenay est maintenant dissous, le Club de ski de fond d'Alma prévoit également sa dissolution et le Club de vélo de montagne Cyclone d'Alma ne possède plus de représentant provenant de son conseil d'administration.

Considérant que le conseil d'administration de la Corporation du Parc d'une rive à l'autre assure la gouvernance de l'ensemble des activités du parc, la notion de membre corporatif d'office n'est plus jugée nécessaire.

Des échanges ont lieu avec les membres afin de répondre aux questions concernant les impacts de cette modification.
Les membres procèdent à l'entérinement de la **résolution 0038-2025**.

L'entérinement est adopté à l'unanimité.

ÉLECTION

M. Marc Villeneuve informe les membres que deux postes sont à combler au conseil d'administration, soit un poste vacant ainsi que le poste occupé par M. Dave McLean, dont le mandat arrive à échéance.
Les candidatures de M. Dave McLean et de Mme Stella Brunet sont reçues.
Aucune autre candidature n'étant reçue, M. Dave McLean et Mme Stella Brunet sont déclarés élus par acclamation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune autre question n'est soumise par les membres.

Les échanges tenus concernant les modifications aux règlements généraux ont permis de répondre aux interrogations de l'assemblée.

FIN DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 17.

DOCUMENTS DÉPOSÉS LORS DE LA RENCONTRE

- États financiers au 31 mai 2025
- Rapport du président 2025

_____	_____
Signature du président d'assemblée	Signature secrétaire d'assemblée
Marc Villeneuve	Andrée-Anne Boisvert